

ANALYSE DES RÉSULTATS DU VOTE DE 2014

Pour la deuxième fois consécutive, les nouvelles positives sont venues d'Afrique où le Niger, l'Érythrée et la Guinée équatoriale ont soutenu la résolution pour la première fois. L'Ouganda est passé d'un vote négatif à une abstention, donnant espoir aux abolitionnistes du continent.

Dans le monde arabe, la Tunisie a réaffirmé le vote positif déjà exprimé en 2012 et le Bahreïn est passé d'un vote négatif à l'abstention. En Asie et dans le Pacifique, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, après un changement positif en 2012, est retournée dans l'opposition à la résolution, mais des avancées positives ont été faites par les îles Fidji qui ont voté pour, ainsi que le Myanmar et Tonga qui se sont abstenus. Dans les Caraïbes, le Suriname a appuyé la résolution pour la première fois.

LE PARRAINAGE DE LA RÉOLUTION

Le nombre de pays ayant décidé de parrainer la résolution pour un moratoire sur les exécutions, et donc de s'y investir réellement, est en constante augmentation. De 87 parrains en 2007, nous sommes parvenus à 95 en 2014. On peut donc parler d'une très forte tendance, mais il reste une véritable marge de progression, puisque 22 pays votent en faveur de la résolution, mais n'ont pas encore engagé de démarche pour la parrainer.

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER DANS LA PROMOTION DE LA RÉOLUTION ?

Vous désirez recevoir plus d'informations ?

Vous voulez être mis en relation avec des experts ou des témoins ?

Vous souhaitez co-organiser un side event aux Nations unies ?

Contactez-nous :

Raphaël Chenuil-Hazan

Directeur général ECPM

rchenuil@abolition.fr

Nicolas Perron

Directeur des programmes ECPM

nperron@abolition.fr

Avec le soutien financier de :



NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS

abolition.fr

Ensemble
contre
la peine
de mort

ECPM: statut Consultatif
auprès de l'ECOSOC

VOTEZ POUR LE MORATOIRE UNIVERSEL SUR LES EXECUTIONS !



VOTEZ POUR LE MORATOIRE UNIVERSEL SUR LES EXÉCUTIONS !

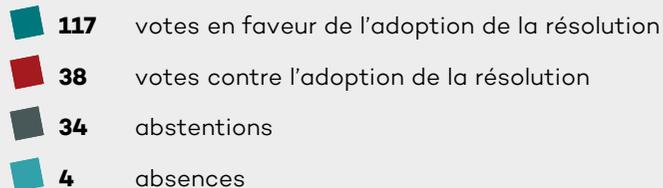
QU'EST-CE QUE LE VOTE DE LA RÉOLUTION POUR UN MORATOIRE UNIVERSEL SUR L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT ?

Depuis 2007, une résolution pour un moratoire universel sur l'application de la peine de mort est soumise au vote de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) tous les deux ans.

À travers ce texte, adopté à chaque fois par une large majorité d'États, **l'ONU réaffirme que l'application de la peine de mort porte atteinte à la dignité humaine « et appelle tous les États qui la maintiennent encore à instituer un moratoire sur les exécutions ».**

La résolution n'étant pas juridiquement contraignante, elle ne permet pas d'empêcher un État de procéder à une exécution. Toutefois, un appel ferme de la plus haute instance politique de l'ONU a un poids moral considérable et constitue un atout précieux dans l'instauration d'un monde sans peine de mort.

VOTES DE LA RÉOLUTION POUR UN MORATOIRE UNIVERSEL SUR L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT À L'ONU 2014



LISTE DES PAYS PAR TYPE DE VOTE

117 PAYS AYANT VOTÉ EN FAVEUR DE LA RÉOLUTION :

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Canada, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kiribati, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Madagascar, Mali, Malte, Mexique, Micronésie, Moldavie, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Palaos, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République du Congo, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Salvador, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan du Sud, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela.

38 PAYS AYANT VOTÉ CONTRE LA RÉOLUTION :

Afghanistan, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belize, Botswana, Brunéi Darussalam, Chine, Corée du Nord, Dominique, Égypte, États-Unis, Éthiopie, Grenade, Guyana, Inde, Irak, Iran, Jamaïque, Japon, Koweït, Libye, Malaisie, Oman, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Singapour, Soudan, Syrie, Trinité-et-Tobago, Yémen, Zimbabwe.

34 PAYS S'ÉTANT ABSTENUS DE VOTER :

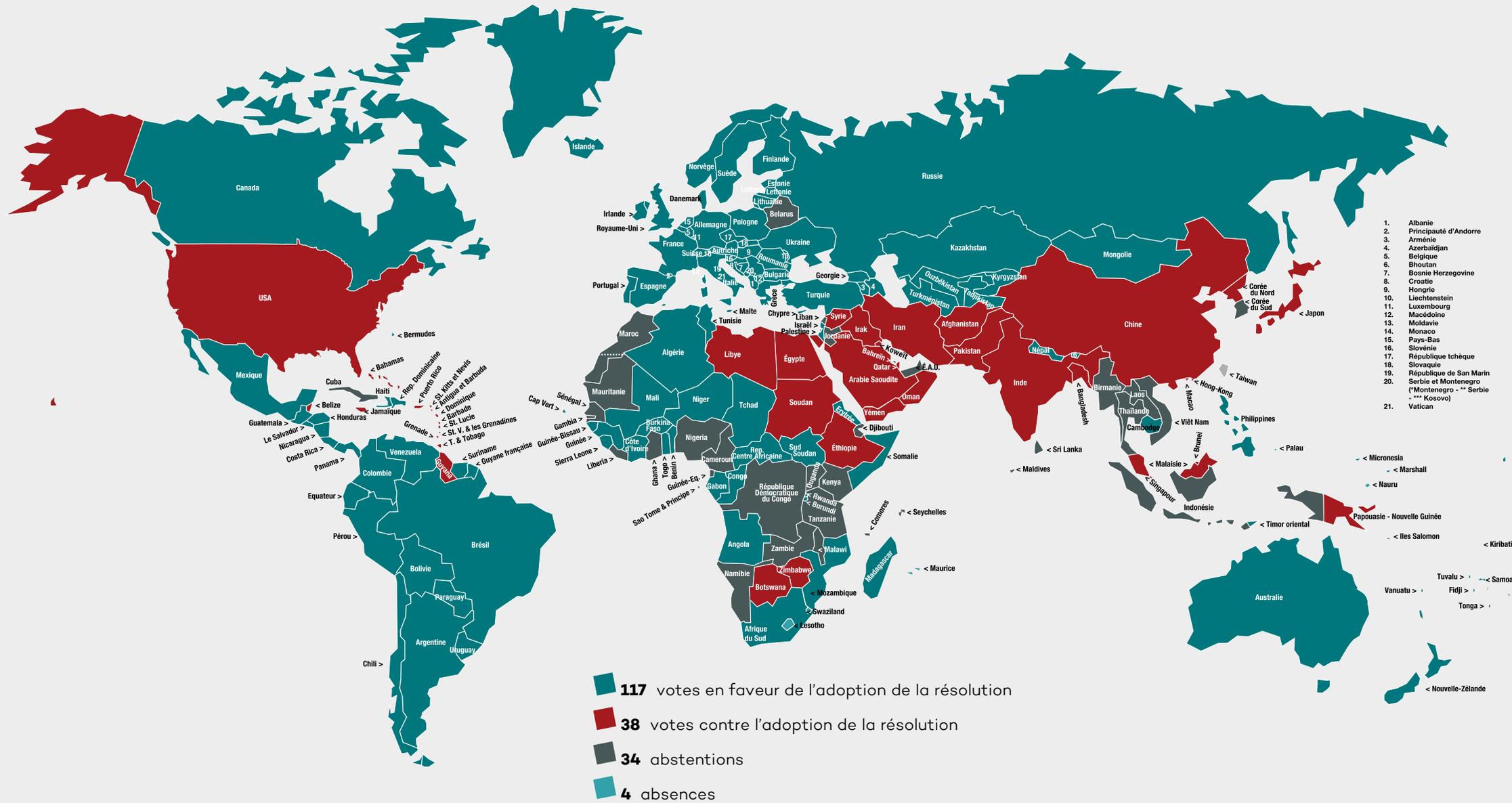
Bahreïn, Bélarus, Cameroun, Comores, Corée du Sud, Cuba, Djibouti, Émirats arabes unis, Gambie, Ghana, Guinée, Indonésie, Jordanie, Kenya, Laos, Liban, Liberia, Malawi, Maldives, Maroc, Mauritanie, Myanmar, Namibie, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Salomon, Sénégal, Sri Lanka, Tanzanie, Thaïlande, Tonga, Vietnam, Zambie.

4 PAYS ABSENTS :

Lesotho, Maurice, Nauru, Swaziland.

VOTEZ POUR LE MORATOIRE UNIVERSEL SUR LES EXÉCUTIONS !

VOTES DE LA RÉOLUTION POUR UN MORATOIRE UNIVERSEL SUR L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT À L'ONU EN 2014



VOTEZ POUR LE MORATOIRE UNIVERSEL SUR LES EXÉCUTIONS !

UNE RÉOLUTION AU SUCCÈS GRANDISSANT

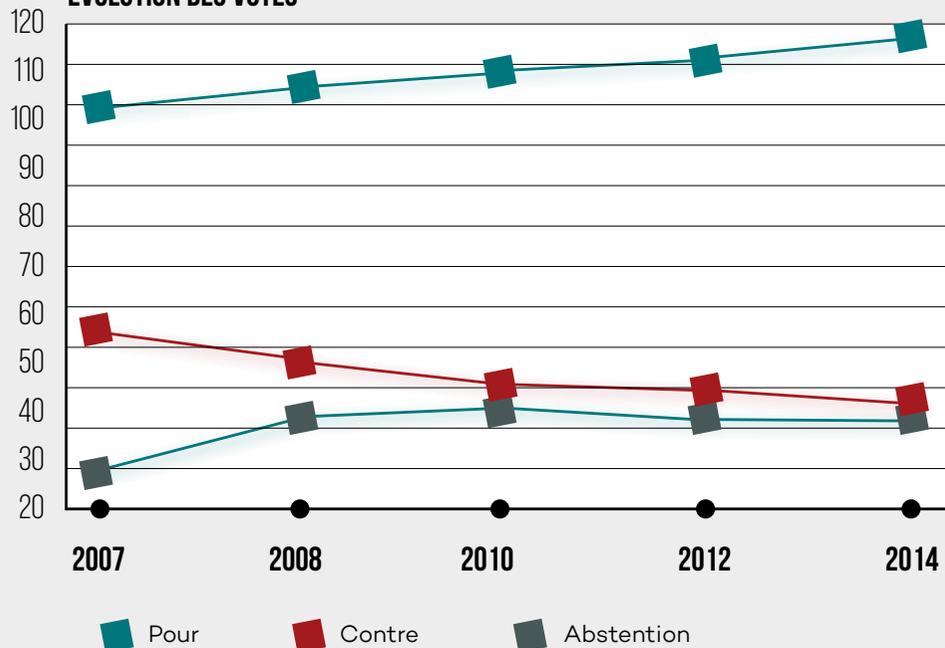
Depuis 2007, 5 résolutions ont appelé à un moratoire universel sur les exécutions, et ont été à chaque fois votées par un nombre grandissant de pays. Entre 2012 et 2014, 4 pays ont quitté pour la première fois le camp des opposants au moratoire : le Suriname, l'Érythrée, le Fidji, la Guinée équatoriale et le Niger. Pour ce nouveau vote, prévu au mois de décembre 2016 à New York, les attentes sont fortes. La communauté internationale attend que chacun vote en cohérence avec sa situation nationale.

Le nombre des pays en situation de moratoire étant en constante augmentation, cela devrait se traduire par une augmentation de votes positifs au moratoire universel sur les exécutions, comme cela a été le cas jusqu'à aujourd'hui.

COHÉRENCE DES VOTES

Sur les 88 pays n'ayant pas juridiquement aboli la peine de mort, **47 n'ont pas exécuté de prisonnier depuis 10 ans ou plus, et sont donc de fait en moratoire.** Sur ces 47 pays, seuls 33 votent en accord avec leur situation, et ont donc approuvé la résolution pour le moratoire universel sur les exécutions en 2014.

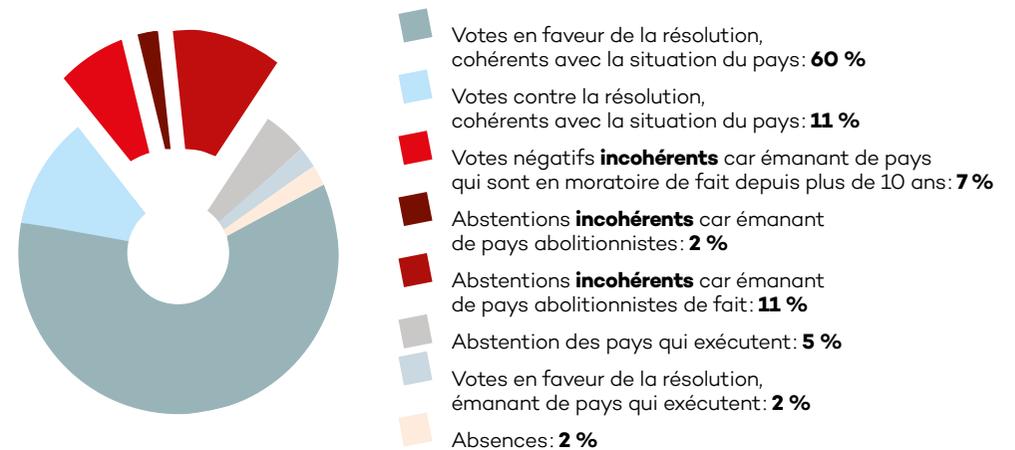
ÉVOLUTION DES VOTES



LISTE DES 18 PAYS S'ÉTANT TOUJOURS ABSTENUS DE VOTER :

Bélarus, Cameroun, Cuba, République Démocratique du Congo, Djibouti, Ghana, Guinée, Kenya, Laos, Liban, Liberia, Malawi, Maroc, Corée du Sud, Émirats Arabes Unis, Tanzanie, Vietnam, Zambie.

VOTES À LA RÉOLUTION 2014 - COHÉRENCE ET PROGRESSION



PAYS ABOLITIONNISTES OU QUI N'EXÉCUTENT PAS, ET QUI N'ONT PURTANT PAS VOTÉ EN FAVEUR DU MORATOIRE :

Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbades, Belize, Brunei, Cameroun, Comores, Corée du Sud, Cuba, Djibouti, Dominique, Ghana, Grenade, Guinée, Îles Salomon, Jamaïque, Kenya, Laos, Liban, Libéria, Mauritanie, Maldives, Malawi, Maroc, Myanmar, Namibie, Papouasie Nouvelle Guinée, Qatar, République démocratique du Congo, Sainte Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Sénégal, Sri Lanka, Tonga, Tanzanie, Trinité-et-Tobago, Zambie, Zimbabwe.